

POL 2917 – Politique des régimes autoritaires
Hiver 2025

Cours magistral : jeudi 8h30-11h30
Examen final le 17 avril 2025, 8h30 – 11h30
Professeur : Jean Lachapelle
Disponibilité : sur rendez-vous
Téléphone : 514 343-6111 #41937
Courriel : jean.lachapelle.1@umontreal.ca

OBJECTIFS

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiant.e.s avec les concepts de démocratie, d'autoritarisme, ainsi qu'avec la recherche en science politique portant sur la démocratisation, la récession démocratique et la résilience des régimes autoritaires. Le cours s'articule autour des questions suivantes. (1) Qu'est-ce que la démocratie, et comment la mesure-t-on ? (2) Comment les démocraties survivent-elles et qu'est-ce qui cause leur effritement ? (3) Comment les régimes autoritaires fonctionnent-ils et qu'est-ce qui explique leur résilience ou leur fragilité ?

Au terme de ce cours l'étudiant.e aura acquis des connaissances sur :

- Les typologies des régimes politiques.
- Les théories contemporaines portant sur les causes de la résilience autoritaire et des déclin démocratiques.
- Le fonctionnement des régimes autoritaires.
- Les défis méthodologiques que pose l'étude de ces régimes.

Au terme de ce cours l'étudiant.e aura acquis des compétences lui permettant de:

- Synthétiser l'argument d'un.e auteur.trice.
- Comprendre différents arguments théoriques, les évaluer de manière critique, et les appliquer à une étude de cas.
- Utiliser les ressources de la bibliothèque dans le cadre d'un travail de recherche.

PÉDAGOGIE

Ce cours est structuré autour de séances magistrales. Chaque séance aborde un thème distinct et s'appuie sur les notions apprises lors des séances précédentes. Il est par conséquent essentiel d'être présent.e aux séances. En plus des exposés magistraux, des activités en classe seront menées pour approfondir les concepts enseignés. Une participation active aux activités est vivement recommandée. Lectures seront disponibles sur Studium, et les diapos seront déposées sur Studium après les séances.

ÉVALUATION

Méthode d'évaluation	Date	Pondération
Examen de mi-session	20 février	30 %
Examen final	17 avril	40 %
Travail de recherche	10 avril	30 %

Examen de mi-session : 30% L'examen de mi-session comprend des questions à choix multiples et des questions à réponses longues qui portent sur les lectures et le matériel enseigné lors des cours magistraux. Les questions à choix multiples visent à évaluer la connaissance factuelle. Elles peuvent porter sur les cas d'études et sur les thèses des auteurs.trices. Les questions à réponse longues visent à évaluer la compréhension des thèses et des concepts enseignés dans le cours.

Examen final : 40% L'examen final a le même format que l'examen de mi-session (questions à choix multiples et à réponses longues). Les questions à choix multiples porteront strictement sur la deuxième partie du cours, c'est-à-dire sur la matière enseignée après l'examen de mi-session. Les questions à réponse longue couvrent toute la matière, incluant celle enseignée avant l'examen de mi-session.

Travail de recherche : 30% Un document de huit à dix pages (excluant la bibliographie) à double interligne à déposer sur Studium le jour de la dernière séance (10 avril) avant minuit. Le travail consiste en une étude de cas qui mobilise les notions apprises dans le cours. Ce travail sera évalué en fonction de la clarté de son argumentaire et de l'utilisation appropriée des concepts du cours. Des instructions précises sera mise en ligne sur Studium après la Séance 4 (30 janvier).

PLAN DE COURS

Séance 1 (9 janvier 2025)

Introduction

Séance 2 (16 janvier 2025)

Définitions et typologies:

Lectures obligatoires (60 pages) :

- Frantz, E. (2018). *Authoritarianism: What Everyone Needs to Know*, Oxford: Oxford University Press. Chapitres 1 et 5 (pages 1-20, 64-85).
- Linz, J. (2006). *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris, Armand Colin. Pages 157-176.

Séance 3 (23 janvier 2025):

La naissance des régimes autoritaires

Lectures obligatoires (75 pages) :

- Frantz, E. (2018). *Authoritarianism: What Everyone Needs to Know*. Oxford: Oxford University Press. Chapitre 6 (pages 86-103).
- Bermeo, N. (2016). "On Democratic Backsliding." *Journal of Democracy*, 27(1), 5–19.
- Levitsky, S. et Ziblatt, D. (2019). *La mort des démocraties*. Calmann Levy. Introduction et chapitre 1 (pages 1-44).

Séance 4 (30 janvier 2025):**Acteurs et modèles****Lectures obligatoires (57 pages):**

- Frantz, E. (2018). *Authoritarianism: What Everyone Needs to Know*. Oxford: Oxford University Press. Chapitres 2 et 4 (pages 21-30, 44-63).
- Svobik, M. W. (2012). *The Politics of Authoritarian Rule*. Cambridge University Press. Introduction. Pages 1-18.
- Wintrobe, R. (1998). *The Political Economy of Dictatorship*. Cambridge University Press. Pages 20-25.
- Gershewski, Johannes. (2023). *The Two Logics of Autocratic Rule*. Cambridge University Press. Pages 3-17.

Séance 5 (6 février 2025):**Institutions et élections****Lectures obligatoires (67 pages):**

- Blaydes, L. (2010). *Elections and Distributive Politics in Mubarak's Egypt*. New York: Cambridge University Press. Pages 1-21.
- Levitsky, S., & Way, L. (2002). "The Rise of Competitive Authoritarianism." *Journal of Democracy*, 13(2), 51–65.
- Magaloni, B. (2006). *Voting for Autocracy: Hegemonic Party Survival and its Demise in Mexico*. Cambridge University Press. Pages 1-32.

Séance 6 (13 février 2025)**La cooptation et le partage du pouvoir (45 pages)****Lectures obligatoires:**

- Frantz, E. (2018). *Authoritarianism: What Everyone Needs to Know*. Oxford: Oxford University Press. Pages 111-121.
- Gershewski, Johannes. (2023). *The Two Logics of Autocratic Rule*. Cambridge University Press. Pages 91-110.
- Svobik, M. W. (2012). *The Politics of Authoritarian Rule*. Cambridge University Press. Introduction. Pages 85-100.

Examen de mi-session (20 février)**Séance 7 (27 février 2025)****Censure et propagande****Lectures obligatoires (68 pages):**

- Guriev, S., & Treisman, D. (2023). Spin dictators : le nouveau visage de la tyrannie au XXI^e siècle, Paris : Payot. Pages 25-58.
- Huang, H. (2015). Propaganda as Signaling. *Comparative Politics*, 47(4), 419–437.
- Roberts, M. (2018). *Censored: Distraction and Diversion Inside China's Great Firewall*. Princeton University Press. Chapitre 1. Pages 1-17.

6 mars : Semaine de lecture (pas de cours)

Séance 8 (13 mars 2025)**La répression****Lectures obligatoires (42 pages):**

- Frantz, E. (2018). *Authoritarianism: What Everyone Needs to Know*. Oxford: Oxford University Press. Pages 104-111.
- Greitens, S. C. (2016). *Dictators and their Secret Police: Coercive Institutions and State Violence*. Cambridge University Press. Pages 3-17.
- Lachapelle, J. (2022). Repression Reconsidered: Bystander Effects and Legitimation in Authoritarian Regimes. *Comparative Politics*, 54(4), 695–716.

Séance 9 (20 mars 2025)**Genre et régimes autoritaires (47 pages)****Lectures obligatoires (nombre de pages à déterminer):**

- Allam, N. (2019). “Smoke and Mirrors: State-Sponsored Feminism in Post-uprising Egypt.” *Social Research: An International Quarterly*, 86(1), 365–386.
- Bjarnegård, E., & Zetterberg, P. (2022). How Autocrats Weaponize Women’s Rights. *Journal of Democracy*, 33(2), 60-75.
- Tripp, A. M. (2023). “The Instrumentalization of Women Opposition Leaders for Authoritarian Regime Entrenchment: The Case of Uganda.” *Politics and Governance*, 11(1), 152–163.

Séance 10 (27 mars 2025)**Soulèvements populaires et révolutions dans le monde arabe****Lectures obligatoires (51 pages) :**

- Bellin, Eva. (2012). Reconsidering the Robustness of Authoritarianism in the Middle East Lessons from the Arab Spring. *Comparative Politics*, 44(2), 127–149.
- Brownlee, Jason., Masoud, Tarek., & Reynolds, Andrew. (2013). Why the Modest Harvest? *Journal of Democracy*, 24(4), 29–44.
- Hassan, Mai., & Kodouda, A. (2019). Sudan’s Uprising: The Fall of a Dictator. *Journal of Democracy*, 30(4), 89–103.

Séance 11 (3 avril 2025)**Mort des régimes et démocratisation****Lectures obligatoires (54 pages):**

- Frantz, E. (2018). *Authoritarianism: What Everyone Needs to Know*. Oxford: Oxford University Press. Chapitre 8. Pages 122-147.
- O’Donnell, Guillermo et Philippe Schmitter. (1986). *Transitions from authoritarian rule tentative conclusions about uncertain democracies*, Baltimore, Md.: The John Hopkins University Press. 11 pages du chapitre 3.

- Treisman, D. (2020). Democracy by Mistake: How the Errors of Autocrats Trigger Transitions to Freer Government. *American Political Science Review*, 792–810.

Séance 12 (10 avril 2025)

Séance de révision

17 avril 2025 : Examen final

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 3 septembre 2024 et se termine le 23 décembre 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.